



Bruxelles, le 12 mars 2019
(OR. en)

7347/19
COR 1 (fr)
OJ CRP1 10

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

13 mars 2019 (10:00)

Page 1, point 3

- Au lieu de: "Confirmation de la convention d'entente",
lire: "Confirmation de la compréhension commune".

Page 2, point 8

- Au lieu de: "Confirmation de la convention d'entente",
lire: "Confirmation de la compréhension commune".

Page 2, point 9

- Au lieu de: "Confirmation de la convention d'entente",
lire: "Confirmation de la compréhension commune".
